



# CONDITIONS GÉNÉRALES GENERAL TERMS AND CONDITIONS

REGION: EMEA

En cas de divergence ou de conflit entre les versions anglaise et non anglaise, la version anglaise prévaudra. / In the event of a discrepancy or conflict between the English and non-English versions, the English version shall prevail.

Chaque proposition et les services connexes entre NSF International UK Limited, NSF Health and Safety Spain S.A., NSF Safety and Quality UK Limited, NSF Certification UK Limited, NSF Wales, Ltd, NSF Health Sciences, Ltd, NSF Belgium, NSF Europe SA/NV., et/ou NSF Africa (Proprietary Limited) (« NSF ») et les personnes ou entités pour lesquelles les Services sont fournis (« Client ») sont soumises aux présentes Conditions Générales (« Conditions Générales ») ainsi qu'aux Conditions Générales de Service spécifiques applicables situées sur le site Web des Conditions Générales NSF. Les « Services » doivent être énoncés dans une proposition/un devis/une portée des travaux ou une offre émise de temps à autre par NSF (la « Proposition »). Les Conditions Générales, les conditions spécifiques aux services et la Proposition sont collectivement appelées l'« Accord ». Toute modification des Conditions Générales et des conditions spécifiques aux Services sera indiquée sur la Proposition et s'appliquera uniquement aux Services identifiés.

1. Les honoraires et les dépenses pour les services doivent être indiqués sur la proposition. Le client doit payer à NSF tous les frais et dépenses dans les 30 jours suivant la date de la facture émise par NSF. NSF se réserve le droit (a) d'accumuler des intérêts au taux le moins élevé indiqué sur la facture applicable ou au taux le plus élevé autorisé par la loi et/ou (b) de suspendre tous les Services si le paiement n'est pas reçu à l'échéance. Le Client est responsable de tous les frais de recouvrement ou juridiques liés au retard de paiement. Le Client est responsable du paiement, sans retenue correspondante de NSF, de toutes les taxes et de tous les frais qui peuvent être imposés par tous organismes gouvernementaux en dehors des États-Unis, ayant compétence sur les transactions commerciales du Client avec NSF. Sauf indication contraire sur la Proposition applicable, NSF se réserve le droit de modifier les frais sous réserve d'un préavis écrit raisonnable au CLIENT ; à condition que ce changement n'intervienne pas plus d'une fois par période de 12 mois.
2. L'une ou l'autre des parties peut résilier l'Accord pour quelque raison que ce soit moyennant un préavis écrit de 30 jours. L'une ou l'autre des parties peut résilier la présente entente immédiatement si : (a) l'autre partie commet une violation d'une condition importante du présent accord et ne remédie pas à cette violation dans les 15 jours suivant l'avis écrit; ou (b) les actifs de l'autre partie sont transférés à un cessionnaire au profit des créanciers, à un séquestre ou à un syndic de faillite ou à des lois similaires, une instance est intentée par l'autre partie ou contre elle pour redressement en vertu d'une loi sur la faillite ou de lois semblables, et cette instance n'est pas rejetée dans les 60 jours, ou l'autre partie est déclarée en faillite ou similaire. La résiliation du présent Accord n'affecte pas la responsabilité des parties à la date de ladite résiliation et tous les frais et dépenses

Each Proposal and related Services between NSF International UK Limited, NSF Health and Safety Spain S.A., NSF Safety and Quality UK Limited, NSF Certification UK Limited, NSF Wales, Ltd, NSF Health Sciences, Ltd, NSF Belgium, NSF Europe SA/NV, and/or NSF Africa (Proprietary Limited) ("NSF") and the persons or entities for which Services are performed ("Client") are subject to these General Terms and Conditions ("General Terms") along with the applicable service specific terms and conditions located at the NSF Terms and Conditions website. The "Services" shall be set forth in a proposal/quotation/scope of work or offer issued by NSF from time to time ("Proposal"). The General Terms, service specific terms, and Proposal shall collectively be referred to as the "Agreement." Any variations to the General Terms and service specific terms shall be identified on the Proposal and apply only to the identified Services.

1. The fees and expenses for Services shall be set forth on the Proposal. Client shall pay NSF for all fees and expenses within 30 days from the date of the invoice issued by NSF. NSF reserves the right to (a) accrue interest at the lesser of the rate identified on the applicable invoice or the highest rate permitted by law and/or (b) suspend all Services if payment is not received when due. Client shall be responsible for all collection or legal fees necessitated by late payment. Client is responsible to pay, without any corresponding withholding from NSF, any and all taxes and fees that may be imposed by any and all governmental agencies outside of the United States, having jurisdiction over Client's business transactions with NSF. Unless otherwise specified on the applicable Proposal, NSF reserves the right to modify the fees by providing reasonable prior written notice to CLIENT; provided such change will occur no more than once in any 12-month period.
2. Either party may terminate the Agreement for any reason upon 30 days written notice. Either party may terminate this Agreement immediately if: (a) the other party commits a breach of any material term or condition of this Agreement and does not cure such breach within 15 days of written notice; or (b) the other party's assets are transferred to an assignee for the benefit of creditors, to a receiver or to a trustee in bankruptcy or similar laws, a proceeding is commenced by or against the other party for relief under bankruptcy or similar laws and such proceeding is not dismissed within 60 days, or the other party is adjudged bankrupt or similar. Termination of this Agreement shall not affect the liability of the parties at the date of such termination and all fees and expenses owed by Client through the date of termination automatically and immediately become due and



des par le Client jusqu'à la date de résiliation deviennent automatiquement et immédiatement exigibles. Le paiement sera effectué pour tous les travaux accomplis jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la résiliation et pour tous les coûts supplémentaires nécessaires pour mettre fin aux Services.

3. La NSF garantit et déclare qu'elle exécutera les Services de manière raisonnable et professionnelle. À l'exception des garanties explicites énoncées dans les présentes, NSF ET SES FOURNISSEURS TIERS REJETTENT (DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE) TOUTES LES DÉCLARATIONS, GARANTIES, CONDITIONS ET AUTRES MODALITÉS EXPLICITES OU IMPLICITES, QU'ELLES SOIENT LÉGALES, DÉCOULANT DE LA NÉGOCIATION, OU AUTREMENT, Y COMPRIS L'APTITUDE À UNE FIN PARTICULIÈRE OU AUTREMENT. LE CLIENT ASSUME TOUS LES RISQUES LIÉS À L'UTILISATION DES RÉSULTATS DU(DES) SERVICE(S). Les Services, y compris les Livrables, refléteront les constatations de NSF au moment où les Services sont exécutés et seront limités à la portée des Services et à l'information et à l'accès fournis à NSF. Les services dépendront de variables hors du contrôle de NSF, y compris l'étendue et la qualité de l'information, la rapidité, la coopération, les documents et l'accès fournis à NSF. Les Services ne sont pas garantis ou destinés à atteindre un résultat particulier.
4. La NSF a le droit, à sa seule discrétion, de sous-traiter les Services à ses affiliés et à des tiers. La NSF convient que ces sous-traitants sont liés par des obligations de confidentialité au moins aussi strictes que celles contenues dans les présentes.
5. Si les Services nécessitent une visite de NSF dans un lieu non contrôlé par NSF (« Site »), le Client doit : (a) fournir un environnement de travail sûr et approprié pour NSF ; (b) donner un préavis écrit à NSF de tout danger ou risque potentiel ; et (c) être responsable de la protection de la santé, de la sécurité et du bien-être (y compris la protection contre le harcèlement, la discrimination et les blessures) des représentants de NSF sur le site. Le Client accepte expressément de fournir toute information, coopération et accès aux Sites nécessaires pour les Services. Le temps de NSF sera augmenté par tout retard dans la réception par NSF de l'information, de la coopération ou de l'accès aux sites requis.
6. Les Services peuvent comprendre l'envoi par NSF de documents et de messages électroniques (y compris les courriels), les portails Web (comme NSF Connect ou Share Point), les logiciels, les applications et les systèmes ou réseaux informatiques (collectivement les « Systèmes »). et les Systèmes peuvent contenir des informations confidentielles, exclusives ou sensibles du Client. NSF doit faire des efforts raisonnables pour s'assurer que les systèmes sont sûrs ; toutefois, elle ne garantit pas que les systèmes seront exacts, à jour, compatibles, accessibles, ininterrompus, complets, exempts d'erreurs ou de virus ou de logiciels malveillants. L'accès et l'utilisation des Systèmes par le Client sont soumis à des conditions supplémentaires publiées sur les Systèmes applicables (« Licence d'accès »). L'utilisation d'un tel Système constitue une acceptation de la Licence d'Accès par toute personne accédant à ce Système.

payable. Payment shall be made for all work performed until the effective date of termination and for any additional costs necessary to terminate Services.

3. NSF warrants and represents that it shall perform the Services in a reasonable and workmanlike manner. Other than the express warranties set forth herein, NSF AND ITS THIRD-PARTY PROVIDERS HEREBY DISCLAIM (AS FAR AS PERMITTED BY APPLICABLE LAW) ALL EXPRESS OR IMPLIED REPRESENTATIONS, WARRANTIES, CONDITIONS AND OTHER TERMS, WHETHER STATUTORY, ARISING FROM COURSE OF DEALING, OR OTHERWISE, INCLUDING FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE OR OTHERWISE. CLIENT ASSUMES ALL RISK IN USING THE RESULTS OF SERVICE(S). The Services, including the Deliverables, will reflect the findings of NSF at the time the Services are performed and will be limited to the scope of the Services and the information and access provided to NSF. The Services will depend on variables outside NSF's control including the extent and quality of the information, timeliness, cooperation, materials and access provided to NSF. The Services are not guaranteed or intended to achieve a particular result.
4. NSF has the right, in its sole discretion, to subcontract Services to NSF affiliates and third parties. NSF agrees any such subcontractors shall be bound by obligations of confidentiality as least as strict as contained herein.
5. In the event the Services require a visit by NSF to any non-NSF controlled location ("Site"), Client shall: (a) provide a safe and appropriate working environment for NSF; (b) provide prior written notice to NSF of any potential hazards or risks; and (c) be responsible for the protection of health, safety and wellbeing (including, protection from harassment, discrimination and injury) of NSF representatives while at the Site. Client expressly agrees that it will supply any information, cooperation and access to Sites needed for the Services. NSF's time of performance will be increased by any delay in NSF's receipt of the required information, cooperation or access to any required Sites.
6. The Services may include NSF sending, or providing Client with access to, electronic documents and messages (including emails), web portals (such as NSF Connect or Share Point), software, applications and computer systems or networks (collectively the "Systems") and the Systems may contain Client's confidential, proprietary or sensitive information. NSF shall use reasonable endeavors to procure that the Systems are safe and secure; however, it does not warrant that Systems will be accurate, up-to-date, compatible, accessible, uninterrupted, complete, error-free or free from viruses or malicious software. Client's access to and use of the Systems is subject to additional terms and conditions published on the applicable Systems ("Access License"). Use of such System constitutes agreement to the Access License by anyone accessing such System.



7. Lorsque l'une des parties (« Divulgateur ») fournit des renseignements confidentiels à l'autre (« Destinataire »), ils seront tenus strictement confidentiels et ne seront pas divulgués ou utilisés à d'autres fins que celles expressément autorisées/fournies dans le présent Contrat ou nécessaires à l'exécution des Services, sans le consentement écrit préalable de l'autre partie. Les parties ne divulgueront ces renseignements confidentiels qu'à leurs employés, sociétés affiliées, entrepreneurs et agents qui ont besoin de connaître les services et qui sont liés par des modalités au moins aussi strictes que celles qui figurent aux présentes. Les renseignements confidentiels ne comprennent pas les renseignements (a) qui sont ou deviennent généralement disponibles dans le domaine public autrement que par l'action du destinataire, (b) légalement en la possession du destinataire avant la divulgation par le divulgateur, (c) obtenus légalement par le bénéficiaire auprès d'un tiers, ou (d) élaborés de façon indépendante par le bénéficiaire sans utiliser les renseignements confidentiels du divulgateur. À moins que la loi ne l'interdise, le Bénéficiaire accepte d'informer le Divulgateur d'une assignation ou d'une ordonnance du gouvernement ou du tribunal demandant la production des Renseignements confidentiels du Divulgateur visés par le présent Accord. Le Client remboursera à NSF tous les frais raisonnables (y compris les honoraires d'avocats raisonnables) liés à toute procédure, y compris les réponses aux citations à comparaître, concernant le Client. Le terme « Renseignements confidentiels » désigne : (x) les biens sans provision; (y) tout renseignement confidentiel ou exclusif fourni par le client à NSF pour permettre à NSF de s'acquitter de ses obligations en vertu de l'Accord ; (z) tout renseignement dont, de par sa nature, le Destinataire sait ou devrait savoir qu'il est confidentiel ou exclusif, y compris les renseignements commerciaux ou techniques du Divulgateur.
  8. Aucune disposition de l'Accord ne servira à transférer ou à céder les droits de propriété intellectuelle de l'une ou l'autre des parties qui existent déjà à la date du présent Accord. Le Client ne supprimera aucun droit d'auteur, marque de commerce ou autre avis de propriété de NSF ou de tout tiers sur les Livrables reçus de NSF et le Client reproduira tous ces avis sur toutes les copies de ces Livrables. NSF détient et conserve tous les droits, titres et intérêts sur toutes les propriétés de NSF. Le terme « propriété de NSF » désigne la propriété intellectuelle, les marques de commerce, les noms commerciaux, les processus opérationnels, les technologies, les algorithmes, les analyses, les données, le savoir-faire, les méthodologies, les processus, les outils, les secrets commerciaux de NSF, et les services et toutes les améliorations ou modifications de ce qui précède, y compris celles développées dans le cadre des Services. Le client peut fournir des suggestions ou des commentaires au sujet des biens NSF qu'il peut utiliser sans obligation envers le client.
  9. Le Client reconnaît et convient que NSF peut utiliser toutes les données générées ou recueillies par les Services sur une base historique, agrégée et/ou anonyme (collectivement, « Données agrégées ») conformément aux lois applicables à toute fin, y compris mais sans s'y limiter, la recherche et/ou les matériaux analytiques. Les Données agrégées n'identifieront pas le Client comme la source de données, de modèles ou de constatations
7. Where either party ("Discloser") provides the other ("Recipient") with Confidential Information, it shall be held in strict confidence and shall not be disclosed or used for any purpose other than as specifically authorized/provided in this Agreement or as required to perform the Services, without the prior written consent of the other party. The parties shall only disclose such Confidential Information to its employees, affiliates, contractors, and agents with a need to know for the Services and who are bound by terms at least as strict as contained herein. Confidential Information does not include information (a) that is or becomes generally available in the public domain other than through the action of the Recipient, (b) lawfully in the possession of the Recipient prior to disclosure by the Discloser, (c) lawfully obtained by the Recipient from a third party, or (d) independently developed by the Recipient without use of the Discloser's Confidential Information. Unless prohibited by law, Recipient agrees that it will notify Discloser of a subpoena or government or court order requesting for production of the Discloser's Confidential Information covered by this Agreement. Client will reimburse NSF for all reasonable expenses (including reasonable attorneys' fees) related to any proceedings, including responses to subpoenas, concerning Client. The term "Confidential Information" means: (x) NSF Property; (y) any confidential or proprietary information provided by Client to NSF to enable NSF to perform its obligations under the Agreement; and (z) any information that by its nature, Recipient knows or should know is confidential or proprietary, including Discloser business or technical information.
  8. Nothing in the Agreement will serve to transfer or assign either party's intellectual property rights which are already in existence as of the date of this Agreement. Client will not remove any copyright, trademark, or other proprietary notices of NSF or any third party on any Deliverables received from NSF and Client will reproduce all such notices on all copies of such Deliverables. NSF owns and retains all right, title and interest to all NSF Property. The term "NSF Property" means NSF's intellectual property, trademarks, tradenames, business process, technologies, algorithms, analyses, data, know-how, methodologies, processes, tools, trade secrets, and services and any and all enhancements or modifications of the foregoing including those developed in connection with the Services. Client may provide suggestions/feedback regarding NSF Property which NSF may use without any obligation to Client.
  9. Client acknowledges and agrees that NSF may use all data generated or collected by the Services on a historical, aggregated and/or anonymous basis (collectively, "Aggregate Data") in compliance with applicable laws for any purpose, including but not limited to benchmarking, research, and/or analytical materials. Aggregate Data shall not identify Client as the source of any specific data, pattern or finding, nor shall it



spécifiques, et ne comprendront pas non plus d'informations personnellement identifiables d'utilisateurs individuels du Service. NSF sera la seule et unique propriétaire de tous les droits, titres et intérêts de ces données agrégées.

10. Dans le cadre de la fourniture des Services, NSF et le Client peuvent chacun obtenir l'accès aux données personnelles de l'autre partie respective. Chacune des parties convient par les présentes que lorsque les services de NSF exigeront que NSF traite des données à caractère personnel, l'Addenda relatif au traitement des données de NSF (« Addenda relatif au traitement des données ») sera annexé au présent Accord et en fera partie intégrante. L'addenda relatif au traitement des données est disponible sur le site Web des conditions générales. Les parties conviennent et reconnaissent qu'elles se conformeront aux lois applicables en matière de protection des données à caractère personnel (y compris les données à caractère personnel sensibles) et que chaque fois que NSF traite des données à caractère personnel pour le compte du Client, ce traitement doit être effectué sous réserve et conformément aux termes de l'addenda relatif au traitement des données.
  11. Le client est seul responsable et assume tous les risques liés à la fourniture de tous les avertissements, instructions et avis de toute nature aux organismes gouvernementaux et réglementaires et au grand public. NSF n'assume aucune responsabilité pour les conditions qui peuvent présenter un danger, potentiel ou réel, pour la santé, la sécurité ou l'environnement. NSF n'assume, ne déplace pas et ne s'engage pas à s'acquitter des obligations ou responsabilités du Client, d'un fournisseur ou d'un fournisseur envers le Client, un fabricant ou toute autre partie.
  12. Le Client accepte d'assumer tous les risques de perte ou de dommage de quelque nature que ce soit aux produits, échantillons, équipements ou matériaux placés auprès de NSF en vertu des termes du présent Contrat et reconnaît que ce qui précède peut être détruit ou rendu inutilisable dans le cadre des Services. Le Client est seul responsable et assume tous les risques de dommages matériels, de blessures corporelles (y compris la mort) ou d'autres dommages de quelque nature que ce soit, découlant ou se rapportant à : (a) ses produits, services ou opérations, qu'ils soient ou non directement liés aux Services de NSF ; et (b) le non-respect ou la violation de toutes les lois, règles, codes, réglementations et pratiques de l'industrie applicables aux produits, services ou opérations du Client.
  13. Le Client doit indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité la NSF, ses sociétés affiliées, successeurs et ayants droit ainsi que ses administrateurs, dirigeants, employés, représentants et mandataires respectifs (ci-après appelés collectivement les « Personnes indemnisées pour insuffisance de fonds »), contre et à l'égard de toutes les demandes, réclamations, plaintes, actions, enquêtes, arbitrages, évaluations, pertes, responsabilités, coûts et dépenses (y compris, mais sans s'y limiter, les intérêts, des pénalités et des honoraires d'avocat raisonnables et autres coûts) allégués ou allégués à l'égard de ces personnes indemnisées pour insuffisance de fonds, directement ou indirectement, découlant de (ou de leurs allégations) (a) ses produits, services ou opérations ; (b) toute question visée à l'article 12 du présent Accord ; (c) toute utilisation, utilisation
- include any personally identifiable information of any individual users of the Service. NSF will be the sole and exclusive owner of all right, title and interest to such Aggregate Data.
  10. In the course of the provision of the Services, NSF and Client may each obtain access to the personal data of the respective other party. Each of the parties hereby agrees that where NSF's services will require NSF to process personal data, NSF's Data Processing Addendum ("Data Processing Addendum") will be annexed to this Agreement and shall form an integral part of this Agreement. The Data Processing Addendum is available on the NSF Terms and Conditions website. The parties agree and acknowledge that they will comply with applicable data protection laws relating to personal data (including sensitive personal data) and that whenever NSF processes personal data on behalf of Client, such processing shall be carried out subject to and in accordance with the terms of the Data Processing Addendum.
  11. Client is solely responsible for, and assumes all risk for, providing all warnings, instructions, and notices of any kind to governmental/regulatory agencies and to the general public. NSF does not assume any responsibility for any conditions that may present a danger, either potential or real, to health, safety, or the environment. NSF does not assume, displace, or undertake to discharge any obligations or responsibilities of Client, any vendor or supplier to Client, any manufacturer, and/or any other party.
  12. Client agrees to assume all risks of loss or damage of any kind to products, samples, equipment, or materials placed with NSF under the terms of this Agreement and acknowledges that the foregoing may be destroyed or rendered unusable as part of the Services. Client shall be solely responsible for, and assumes all risk of property damage, personal injury (including death), or other damages of any kind, arising out of or relating to: (a) its products, services or operations, whether or not directly related to NSF's Services; and (b) the failure to comply with, or violation of, all applicable laws, rules, codes, regulations and industry practices relating to Client's products, services, or operations.
  13. Client shall indemnify, defend and hold harmless NSF, its affiliates, successors and assigns and its and their respective directors, officers, employees, representatives and agents (hereinafter referred to collectively as the "NSF Indemnified Persons") from, against and with respect to any and all demands, claims, complaints, actions, investigations, arbitrations, assessments, losses, liabilities, costs and expenses (including, but not limited to, interest, penalties and reasonable attorneys' fees and other costs) asserted or alleged against, imposed upon or incurred by such NSF Indemnified Persons, directly or indirectly, resulting from or in connection with (or allegations thereof): (a) its products, services or operations; (b) any matter covered by Section 12 of this Agreement; (c) any unauthorized use, misuse, infringement or misappropriation of NSF Marks or Deliverables; and (d) any



abusive, violation ou détournement non autorisé de marques ou de livrables NSF ; et (d) toute infraction ou violation des droits de propriété intellectuelle d'un tiers par le Client.

14. Ni NSF, ni le Client, ni les fournisseurs tiers de la NSF ne seront responsables de ses obligations en vertu du présent Accord pour des dommages consécutifs, exemplaires, spéciaux, accessoires ou punitifs, même si cette partie a été informée de la possibilité de tels dommages. La responsabilité totale de NSF sera limitée au montant effectivement payé à NSF par le Client en vertu de la Proposition au cours de la période de 12 mois précédant la date de ladite réclamation ou question. Cette limitation s'applique à toutes les réclamations au total, y compris, sans s'y limiter, aux réclamations fondées sur la rupture de contrat, la violation de garantie, la négligence professionnelle, la responsabilité stricte, les fausses déclarations et tout autre délit ou réclamation. Rien dans le présent accord ne limite ou n'exclut toute responsabilité qui ne peut être limitée ou exclue par la loi applicable, y compris en cas de décès ou de blessures corporelles, de fraude ou de fausse déclaration frauduleuse.
  15. Les parties à la présente entente sont et demeurent en tout temps des entrepreneurs indépendants et rien dans la présente entente ne sera interprété comme créant un partenariat, une coentreprise ou une relation d'emploi entre les parties. Le client ne doit pas utiliser le nom, le logo ou la marque de commerce, la marque de service ou la marque de certification de NSF sans l'autorisation écrite préalable de NSF.
  16. Tout retard dans l'exécution des obligations de l'une ou l'autre des parties en vertu des présentes, à l'exception des obligations de paiement, ne sera pas considéré comme une violation de la présente entente si ce retard est causé par des événements, des circonstances ou des causes hors du contrôle raisonnable de la partie, y compris, mais sans s'y limiter, les cas de force majeure (y compris, mais sans s'y limiter, les conditions environnementales et les événements météorologiques extrêmes), la guerre, le terrorisme, le crime ou l'activité criminelle (y compris, mais sans s'y limiter, la criminalité ou les activités criminelles dans une zone touchée qui créent ou créent des conditions dangereuses), les troubles civils, les urgences nationales ou locales, les conflits de travail, la quarantaine ou une crise sanitaire similaire, et les restrictions gouvernementales. Rien dans la phrase qui précède ou autrement n'empêche ou n'entrave une partie dans l'exercice de ses droits de résiliation dans le présent Accord ou tel que prévu par la loi applicable.
  17. Une personne qui n'est pas partie à l'Accord n'a aucun droit, en vertu du Contracts (Rights of Third Parties) Act 1999, de faire appliquer les dispositions de l'Accord. Aucune des parties ne peut céder les droits et obligations en vertu du présent Accord à un tiers (directement ou indirectement, de plein droit ou autrement) sans le consentement écrit préalable de l'autre partie, à condition que NSF puisse céder tout ou partie de ses droits ou obligations à une société affiliée à sa seule discrétion. La présente convention lie les parties, leurs successeurs et leurs ayants droit autorisés.
  18. Toute action en justice relative de quelque manière que ce soit à l'Accord sera intentée et maintenue exclusivement devant les tribunaux d'Angleterre et du pays de Galles et les parties
14. Neither NSF, Client nor NSF's third party providers shall have any liability with respect to its obligations under this Agreement for consequential, exemplary, special, incidental, or punitive damages even if such party has been advised of the possibility of such damages. NSF's entire liability shall be limited to the amount actually paid to NSF by Client under the Proposal during 12 month period preceding the date of such claim or matter. This limitation applies to all claims in the aggregate, including, without limitation, claims based on breach of contract, breach of warranty, professional negligence, strict liability, misrepresentations, and any other torts or claims. Nothing in this agreement limits or excludes any liability which cannot be limited or excluded by applicable law, including for death or personal injury, or fraud or fraudulent misrepresentation.
  15. The parties to this Agreement shall be and remain at all times independent contractors and nothing in this Agreement will be construed to create a partnership, joint venture or employment relationship between the parties. Client shall not use NSF's name, logo and/or trademark, service mark, or certification mark ("NSF Marks") without prior written authorization from NSF.
  16. Any delay in the performance of either party's obligations hereunder, except for payment obligations, will not be considered a breach of this Agreement if such delay is caused by events, circumstances or causes outside of the party's reasonable control, including but not limited to Acts of God (including but not limited to environmental conditions and extreme weather events), war, terrorism, crime or criminal activity (including but not limited to crime or criminal activity in an affected area that create or make for unsafe conditions), civil unrest, national or local emergency, labor disputes, quarantine or similar health crisis, and government restrictions. Nothing in the foregoing sentence or otherwise shall prevent or hinder a party exercising its termination rights in this Agreement or as provided by applicable law.
  17. A person who is not a party to the Agreement has no rights under the Contracts (Rights of Third Parties) Act 1999 to enforce any term of the Agreement. Neither party may assign the rights and obligations under this Agreement to any third party (whether directly or indirectly, by operation of law or otherwise) without the prior written consent of the other party, provided that NSF may assign any or all of its rights or obligations to any affiliate at its sole discretion. This Agreement is binding on the parties, their successors, and permitted assigns.
  18. Any legal action relating in any way to the Agreement shall be brought and maintained exclusively in the Courts of England and Wales and the parties consent to exclusive personal



consentent à la compétence et au lieu exclusifs dans tous ces tribunaux. Nonobstant toute disposition de conflit de lois, le présent Accord sera interprété conformément aux lois d'Angleterre et du Pays de Galles et sera régi par celles-ci. Aucun manquement ou retard de la part de l'une ou l'autre des parties à exercer un droit qu'elle pourrait avoir ne constitue une renonciation à ses droits à tout moment futur.

19. Le présent Accord, la Licence d'Accès et l'Avenant à la Protection des Données (le cas échéant) constituent l'intégralité de l'accord entre le Client et NSF en ce qui concerne l'objet des présentes et remplacent toutes les communications, déclarations ou accords antérieurs, qu'ils soient oraux ou écrits, entre les parties en ce qui concerne ledit sujet. Aucune modification ne lie l'une ou l'autre des parties à moins qu'elle ne soit faite par écrit et signée par des représentants dûment autorisés des deux parties. Aucune modification écrite de ce document n'est acceptable. Toutes les conditions générales de tout bon de commande émis par le Client, incluses dans le processus d'établissement du fournisseur du Client, ou requises pour entrer dans un lieu autre que NSF afin d'exécuter les Services sont remplacées dans leur intégralité par le présent Accord et sont sans effet, même s'ils sont signés ou signés avant ou après l'exécution du présent Accord. En aucun cas, la reconnaissance ou l'exécution par NSF de telles conditions ne sera considérée comme une modification du présent Accord.
20. Le présent Accord peut être signé en plusieurs exemplaires, dont chacun est réputé constituer un original, mais qui, ensemble, constituent un seul et même instrument. Chaque partie consent à l'utilisation par l'autre partie de signatures électroniques pour le présent Accord. Les termes et conditions du présent Accord survivront à l'expiration ou à toute autre résiliation dans toute la mesure nécessaire à leur exécution et à la réalisation du bénéfice de celle-ci par la partie en faveur de laquelle ils opèrent. Chaque partie déclare que la personne qui signe le présent Accord en son nom a le pouvoir de le faire et de lier juridiquement la partie.

jurisdiction and venue in all such courts. Notwithstanding any conflict of law provisions, this Agreement shall be interpreted in accordance with and governed by the laws of England and Wales. No failure or delay by either party to exercise any right they may have operates as a waiver of their rights at any future time.

19. This Agreement, the Access License, and the Data Protection Addendum (as applicable) constitute the entire agreement between Client and NSF with respect to the subject matter hereof and supersede all previous communications, representations or agreements, whether oral or written, between the parties with respect to said subject matter. No modification will be binding upon either party unless it is made in writing and is signed by duly authorized representatives of both parties. Any written modifications on this document are not acceptable. Any terms and conditions on any purchase order issued by Client, included in Client's vendor set up process, or required to enter any non-NSF location to perform the Services are superseded in their entirety by this Agreement and are without force or effect, even if signed or executed prior to or after the execution of this Agreement. Under no circumstances will NSF's acknowledgement or execution of any such terms be considered an amendment to this Agreement.
20. This Agreement may be executed in counterparts, each of which shall be deemed to constitute an original but all of which together shall constitute one and the same instrument. Each party consents to the other party's use of electronic signatures on this Agreement. The terms and conditions of this Agreement will survive the expiration or other termination to the fullest extent necessary for their enforcement and for the realization of the benefit thereof by the party in whose favor they operate. Each party represents that the individual signing this Agreement on its behalf has the authority to do so and to so legally bind the party.